

Vivre à Roybon

Ville de Roybon - Bulletin municipal - Juin, Juillet, Août 2014



Après la pluie, le beau temps !

Après des mois bien arrosés, place à l'été !

Découvrez le premier numéro du Vivre à Roybon depuis la mise en place du nouveau conseil municipal.
Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne lecture !

Rubriques :

■ Portrait

Découvrez dans chaque numéro le portrait d'une personne, une association, ... P4

■ Actualité

Nouvelle cuisinière au camping P5

■ Ça s'est passé !

Evènements de la Résidence René Marion P8&9

■ Vie sociale et communale

Ouverture du Bar du lac P11

■ Du côté des associations

L'association EMMAÜS P11

■ Infos pratiques

Programme du 14 juillet P12

■ Le mot du Maire

Chères Roybonnaises, Chers Roybonnais

C'est avec un immense plaisir et avec une certaine fierté que je m'adresse à vous, pour la première fois en tant que Maire de Roybon.

C'est avec une grande émotion que je vous exprime, mes plus vifs remerciements pour avoir voté massivement pour la Liste « Un nouvel pour Roybon ». Le résultat du scrutin est sans appel !

Depuis ma prise de fonction, j'ai reçu l'adhésion de l'ensemble des agents pour s'engager à œuvrer au mieux de leur compétences dans les missions qui leur incombent. J'ai réduit les horaires d'ouverture de la mairie (le remplacement d'un agent en congés maternité n'a pas été pourvu) pour que les tâches administratives puissent être assurées. Toutes vos demandes par courriel seront traitées, nous pallierons aux cas d'extrême urgence !

Un audit financier des comptes de la commune a été réalisé par un cabinet spécialisé. Ce dernier confirme que l'endettement de plus de 5 millions d'euros est très préoccupant. Face à cette situation, il était de mon devoir de refaire un budget réaliste en tenant compte des recettes que nous percevrons, sous réserve que le projet Center Parcs se concrétise. Seule la vente du terrain dit « Bois des Avenières », de près de 600 000 euros, a été validé dans les recettes d'investissement. Le reste des dépenses et des recettes de fonctionnement seront gérées en « bon Père de famille ». Restera la possibilité d'augmenter les impôts locaux, solution que j'envisagerai comme ultime recours après avoir épuisé toutes les possibilités qui me seront offertes.

J'ai déjà pris des contacts auprès de la Préfecture et du Conseil Général, pour trouver des solutions à ce que l'on puisse sortir Roybon de cette ornière.

Le côté matériel des choses ne doit pas être un obstacle au développement des relations entre nous. J'ai la volonté de privilégier l'humain pour donner à chacun l'envie de s'investir, l'envie de redonner un nouvel élan à ériger Roybon dans la beauté, et créer cette harmonie, source de bonheur à vivre ensemble.

Sachez, chers Roybonnais, que seul je ne pourrai rien. Aidez-moi !

Des opérations concrètes et efficaces sont réalisées. Les choses bougent. Ce mouvement doit être amplifié. Il est de mon devoir de vous faire percevoir tout le sens de mon objectif et vous convaincre d'y adhérer.

Nous organiserons prochainement des réunions de quartiers et de hameaux. Nous vous écouterons et répondrons à vos attentes.

Notre journal « Vivre à Roybon » sera l'écho des projets initiés. Ils seront le socle de la politique que je compte mener dans l'intérêt de Roybon en général et des Roybonnais en particulier.

Conseiller délégué au Tourisme à Bière Isère, je compte m'investir sans compter dans un domaine que je connais parfaitement au service de notre territoire.

Je vous renouvelle mes plus vifs remerciements et ma profonde reconnaissance, et vous promets un bel avenir pour Roybon que j'aime.

■ Conseil municipal

Le premier Conseil municipal, signe de la passation entre ancien et nouveau Conseil, s'est tenu le samedi 29 mars. Cet événement est l'un des plus symboliques du mandat. Monsieur le Maire Serge Perraud fut élu par son Conseil, ainsi que les quatre adjoints que sont Maurice Vicat, Florence Margaron, Romain Perriolat et Elisabeth Roux. Cette séance fut introduite par Monsieur Bachasson et présidée par Jean-Claude Foudraz, doyen en âge des conseillers municipaux.

Lors du second Conseil municipal il fut décidé la création d'un poste de conseiller délégué. Anne-Laure Lefrançois a été élue par le Conseil. Ce poste de conseiller délégué est rattaché directement à la commission "social", l'un des principaux thèmes de la campagne menée pour les élections municipales.

Les dix commissions municipales ont également été votées, lesquelles sont pilotées par les adjoints avec le concours de l'ensemble des conseillers.

Ces commissions sont :

- **TOURISME/CENTER-PARCS/ECONOMIE LOCALE** : Florence MARGARON, Maurice VICAT, Romain PERRIOLAT, Jean-Claude FOUDEZ, Nathalie GENOUDET, Olivier DUMAS.
- **BATIMENTS COMMUNAUX** : Romain PERRIOLAT, Maurice VICAT, Jean-Yves THOMAS, Jean-François VILLON, Françoise MACHUT.
- **VOIRIE** : Maurice VICAT, José NOGUEIRA, Jean-Yves THOMAS, Jean-François VILLON, Françoise MACHUT.
- **URBANISME/PLU/DEVELOPPEMENT DURABLE** : Maurice VICAT, José NOGUEIRA, Jean-Yves THOMAS, Marie-Danielle TROUILLET, Jean-François VILLON, Olivier DUMAS.
- **SOCIAL/SERVICE A LA PERSONNE** : Anne-Laure LEFRANCOIS, Jean-Claude FOUDEZ, Marie-Danielle TROUILLET, Françoise MACHUT.
- **COMMUNICATION ET INFORMATIONS LOCALES** : Elisabeth ROUX, Florence MARGARON, Romain PERRIOLAT, Flora AMARA, Nathalie GENOUDET, José NOGUEIRA., Marie-Danielle TROUILLET.
- **DEVELOPPEMENT CULTUREL ET VALORISATION DU PATRIMOINE** : Elisabeth ROUX, Maurice VICAT, Nathalie GENOUDET, Marie-Danielle TROUILLET, Jean-François VILLON, Olivier DUMAS.
- **FINANCES** : Romain PERRIOLAT, Maurice VICAT, Florence MARGARON, Elisabeth ROUX, José NOGUEIRA, Jean-François VILLON, Olivier DUMAS.
- **ANIMATIONS ET VIE DU VILLAGE** : Elisabeth ROUX, Romain PERRIOLAT, Flora AMARA, Nathalie GENOUDET, Marie-Danielle TROUILLET, Françoise MACHUT.
- **AFFAIRES SCOLAIRES/ENFANCE ET JEUNESSE** : Florence MARGARON, Directeur de l'Ecole, Nathalie GENOUDET, José NOGUEIRA, Marie-Danielle TROUILLET.

Trois employés communaux œuvrent au service technique



De gauche à droite : Alexandre Miscioscia , Jacques Djaouti , Thierry Echinard

Les missions assurées par l'équipe technique sont diverses et nécessitent professionnalisme, organisation, disponibilité et implication : des compétences développées au quotidien par les trois agents. Ils ont chacun leur domaine de prédilection, ce qui fait la complémentarité du groupe.

Une première action a été menée réunissant agents et enfants de l'école primaire pour une journée « plantation » (cf article p7). Un rapprochement qui favorise l'échange et le partage.

Au quotidien, nos trois cantonniers entretiennent nos rues, réaménagent notre lac pour la saison, alors, n'oublions pas qu'ils travaillent afin d'embellir notre beau village. Si vous les croisez n'hésitez surtout pas à leur sourire car comme on le sait tous : un sourire en dit plus qu'un long discours.

Une nouvelle cuisinière au camping

Yann et Bénédicte vous accueillent au Camping de Roybon au bord du lac tous les jours du 15 avril au 15 octobre, pour camper ou louer un des 11 mobiles home face au lac avec la piscine privée.

Découvrez la nouvelle chef au Resto-nack du camping, qui vous propose glaces, boissons, frites, repas traditionnels et tous les derniers samedi du mois, un repas moules/frites ainsi que les derniers dimanche du mois, cuisses de grenouilles.

En Juillet et en Août, les samedis

soirs, Martine vous cuisine des menus uniques comme la paëlla, souris d'agneau, poulet aux écrevisses, etc....

Retransmission des matchs de la coupe du monde de football avec repas à thèmes. Programme détaillé des repas et des animations sur leur site internet, www.campingroybon.com.

Sur réservation la veille ou le matin avant 10h, contacter Yann au 06 86 64 55 47. Au plaisir de vous accueillir dans notre coin de verdure, au calme pour un moment de détente et de convivialité.



Fleurissement du village

A l'initiative de la Municipalité qui organisait le fleurissement annuel du village, une proposition avait été faite aux habitants de pouvoir se fournir en plans de fleurs. C'est avec plaisir que nous avons constaté l'engouement de plusieurs riverains qui ont répondu présents à cette proposition.

Dans le but de donner une image de notre village plus attrayante, et pour lui donner toutes ses chances d'être reconnu Village fleuri appliquons nous à créer des ornements floraux originaux dans nos jardinières et dans nos bacs à fleurs.



Nettoyage de printemps pour la Statue

Miss LIBERTY très surprise; effectivement en ce mois de mai 2014, un certain nombre d'adjoints et de conseillers municipaux avaient pris une grande décision: nettoyage de printemps.

Dans la bonne humeur et avec beaucoup d'enthousiasme ; c'est armés d'éponges, de brosses et de beaucoup de courage qu'ils ont nettoyé le socle de la Statue de la Liberté ainsi que les deux fontaines qui l'entourent.

Elle sera encore plus belle quand à ses pieds un tapis fleuri achèvera l'embellissement de la Place St ROMME.



Remise à propre des berges de la rivière



C'est par des journées ensoleillées des samedi 7 et 14 Juin que des roybonnais se sont donnés rendez-vous pour une action nettoyage de notre rivière. Qu'ils soient du monde associatifs, employés municipaux, commerçants, conseillers ou même Maire, tous ont répondu présents et se sont attelés à ce travail.

Une belle preuve de solidarité et de bonne volonté pour notre village.

Arbre de Pâques



Vendredi 18 Juin, notre Statue de la liberté était bien entourée.

A l'occasion des fêtes de Pâques, une manifestation haute en couleur organisée par la municipalité en accord avec les maîtresses, a rassemblé les enfants de l'école primaire et maternelle autour de l'arbre de Pâques.

Plusieurs membres du Club des retraités Génération Mouvement se sont joints à la manifestation et ont ainsi pu partager un moment convivial et un instant de partage.

L'école primaire en fleurs

Accompagnée de Flora, Véronique et sous l'œil vigilant de Jacques, une vingtaine d'écoliers de maternelle ont travaillé en groupe pour planter diverses fleurs dans des jardinières qui ornent maintenant l'entrée de l'école, côté cantine. Une expérience à renouveler puisque nos apprentis jardiniers ont apprécié cette activité ludique, qu'ils ont nommée « FLOWER POWER » .



Ce printemps à la Résidence René Marion

Inauguration du « PASA » (Pôle d'activités et de soins adaptés)

Ce service est chargé d'accueillir sur la journée des résidents ayant des troubles du comportement (maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées).

Des activités thérapeutiques et sociales sont proposées dans un espace de vie conçu à cet effet, permettant d'améliorer la qualité de vie des résidents

Chaque jour de la semaine, 14 résidents sont encadrés par une équipe formée et qualifiée (psychologue, agents de soins en gériatrie) qui ont présenté le « PASA » lors de l'inauguration, le 29 avril dernier.

De nombreuses personnes étaient présentes, ainsi que des membres du personnel, des représentants d'associations, des résidents et des familles.

La fête des voisins

Accompagnés d'animatrices, des résidents se sont rendus chez les habitants du village afin de leur remettre une invitation.

Cette démarche innovante a permis aux résidents de rencontrer des villageois, créant ainsi des moments d'échanges emprunts d'émotion pour certains.

Un spectacle présenté par Jean Waltz, un québécois dynamique et chaleureux, a su conquérir l'assistance qui a chanté et dansé au rythme des notes de son accordéon.

Cette sympathique fête s'est achevée par un apéritif offert par l'établissement et le partage de délicieux plats apportés par les invités.

Rendez-vous en 2015 pour une nouvelle fête des voisins à la résidence !

Les Olympiades

Le vendredi 23 mai 2014, la résidence à organisé les Olympiades. Les festivités ont été ouvertes à 9h30 par Monsieur Poussier, directeur de l'établissement, ainsi que l'ensemble des organisateurs.



Des résidents de l'EHPAD de « Notre Dame de l'Osier », de l'accueil de jour de la « Ricandelle » de Saint Etienne de Saint Geoirs, les enfants de deux classes de l'école primaire de Roybon et une classe du « SAPAT », du lycée technique « les Mandailles » de Châteauneuf de Galauré étaient invités à participer à cette manifestation.

Ces Olympiades se sont déroulées sur le terrain de sports où huit équipes ont participé à diverses compétitions sous de petits chapiteaux.

Personnes âgées et enfants composaient les équipes au sein des quelles se sont créés de nombreux échanges et une certaine complicité.



A midi, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes pour partager un repas préparé par la résidence.

L'après-midi, les épreuves ont repris jusqu'à la remise des prix. De nombreux roybonnais étaient venus découvrir cette manifestation et encourager les équipes.

Au fil de l'eau...

Eléments forts de notre cadre de vie et de notre patrimoine, les cours d'eau sont des milieux qui évoluent au fil du temps. L'eau qui coule dans une rivière a une multitude de sources réparties le long de son parcours. Une rivière grandit au fur et à mesure qu'elle s'écoule vers la mer. Elle se charge de l'eau de ses affluents mais aussi de l'eau de pluie, infiltrée dans le sol ou provenant du ruissellement à sa surface. L'ensemble des terres qui recueillent les eaux de pluie pour les concentrer dans la rivière constitue le bassin versant.

Tout au long de son cours, l'eau est utilisée pour divers usages. L'homme s'est d'abord installé au bord des rivières ; il a commencé par boire l'eau, puis par pêcher. Au fil du temps l'homme a appris à gérer l'eau et à gagner de l'espace ; les cours d'eau ont été aménagés, modifiés, voués à des productions variées.(agriculture- industrie-énergie...)

L'émergence de la notion de loisirs a fait évoluer des pratiques jadis vitales. La pêche, le ski, la marche, la baignade entre autres sont aujourd'hui considérés comme des temps de découverte et de détente. Il ont permis à de nombreuses communes d'améliorer leur cadre de vie et de gagner en renommée.

Si pendant longtemps l'urbanisation et l'installation des activités humaines ne bénéficiaient pas de règles précises, aujourd'hui ce n'est plus le cas.

De nombreux textes législatifs réglementent l'ensemble des activités humaines et comportent un certain nombre de préconisations visant à protéger l'eau et les milieux aquatiques.

Le Schéma directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), document réglementaire de référence en matière de gestion de l'eau, doit être intégré dans tout document relatif à l'aménagement du territoire (Plan Local d'Urbanisme, Schéma de Cohérence Territorial...).

Ainsi dans le cadre de l'enquête publique relative au dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau du projet Center parcs, il a été donné à chacun d'entre nous d'apporter sa contribution.

Depuis l'intérêt général du projet, l'intégration dans l'équilibre du territoire, le niveau d'excellence demandé aux opérations de développement et d'aménagement sans aucun doute plus élevé qu'ailleurs grâce à la réalisation d'un inventaire complet des zones humides dans notre département, compte tenu des retombées économiques et sociales du projet et sur le fondement des principes du développement durable, la commune de Roybon a donné, elle, et à l'unanimité son avis favorable au projet.

Le développement durable repose sur trois piliers : l'environnement, l'économie et le social. Et ne l'oublions pas, même si les enjeux du tourisme en matière de développement durable sont essentiellement environnementaux en diminuant les consommations, en gérant plus efficacement le tri des déchets, en préservant les ressources en eau et en réduisant les pollutions d'ordre esthétique et visuel en construisant avec des matériaux plus respectueux de l'environnement, ce type de tourisme comporte aussi des enjeux socioculturels.

En priorité, nous pouvons compter sur des échanges maîtrisés et respectueux de l'authenticité de notre commune hôte pour préserver son héritage patrimonial et ses traditions. Ensuite viendra la contribution à l'évolution des conditions de vie du terroir par la création d'emplois stables sans parler de l'accélération des équipements publics.

Ouverture du bar du lac !

Pour la deuxième année consécutive, le bar du lac nous ouvre à nouveau ses portes !

Cette année la gérance a été confiée à deux jeunes ; Gaetan et Eddie.

Depuis le 12 Juin (date de l'ouverture de la Coupe du monde) jusqu'au 15 Septembre, venez découvrir une carte originale et un service soigné.

Le snack est ouvert tous les jours de la semaine de 12h00 à 23h00.

Vous serons servis salades, tartines (bruschetta), burger/frites, sandwichs et de bons desserts maison (tarte au citron et spéculoos, crème brûlée) ainsi que les traditionnelles glaces.

Amateurs de foot ? Venez supporter vos équipes favorites et regarder les matchs sur grand écran au bord du lac.



Du côté des associations

L'association EMMAÛS

Poussés par le vent du large, de nombreux visiteurs sont venus découvrir notre stand sur le thème de la marine lors de la braderie 2014.

Cette vente solidaire est devenue un rendez-vous majeur dans notre activité.

Elle réunit de plus en plus de participants qui ont adopté cette façon d'acheter, permettant :

- De faire des achats à prix réduit,
- De se faire plaisir en chinant,
- De valider le travail des compagnons d'Emmaüs,
- De rencontrer les acteurs de cette chaîne de solidarité,
- De réutiliser les vêtements, objets, livres, etc..,
- De réduire par ce recyclage l'enfouissement des déchets.

Un grand merci à vous tous

Malgré tout certains ont encore du mal à franchir le pas et préfèrent passer commande auprès de nous. C'est dommage car les mentalités évoluent, et maintenant nos clients entrent à la boutique comme dans n'importe quel commerce. Alors n'ayez plus d'à priori et venez nous aider à aider.

Bonne nouvelle, notre conteneur arrive sur le point d'apport volontaire de la rue des grands cultis !
Deux consignes importantes :

-Vêtements, sacs, chaussures, livres, etc.., doivent être dans des sacs **fermés**.

-Ces sacs devront être de taille moyenne (plus de sacs de 100 litres !!)

Pensez à utiliser ce conteneur pour réduire peu à peu l'existence de notre dépôt à la pharmacie.

Vous pouvez toujours apporter vos sacs et les objets plus encombrants à la boutique aux heures d'ouverture suivantes :

Les SAMEDIS : 2 août , de 9 h à 12 h.

Les MERCREDIS : 16 juillet, 20 août, de 14 h à 17 h

Infos pratiques

Evènement à venir:

- 13 et 14 juillet : festivité du 13 & 14 juillet
- 17 août : foire au dinde à Montfalcon
- EXPOSITION du 8 au 26 juillet 2014
Salle d'exposition de l'Office de tourisme, à Beaufort

Programme du 14 juillet

Dimanche 13 Juillet

17h30 : représentation du Théâtre du Nez
« Radio, Rebelles et petites raviolles » à la salle
des fêtes de Roybon. (spectacle gratuit)
21h00 : PAELLA au Bar du Lac avec ambiance
musicale

Lundi 14 Juillet

10h00 : représentation du Théâtre du Nez
11h30 : cérémonie au monument aux morts
19h00 : démonstration Roybon des Bois
Barbecue Buvette (ACCA et Sou des écoles)
22h00 : feu d'artifice
23h00 : Bal (théâtre du Nez)

Nouveaux horaires de la Mairie

La mairie de Roybon vous accueille désormais
aux horaires suivants :

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mercredi de 9h00 à 12h00

Jeudi de 14h00 à 17h00

Vendredi de 9h00 à 12h00

PROCHAINE PARUTION

prévue pour Septembre-Octobre 2014

MENTIONS LEGALES

Responsable de publication : Serge PERRAUD, Maire.

Rédaction et mise en page : Commission Municipale.

Impression : Secrétariat.

Téléphone : 04.76.36.21.79 – Télécopie : 04.76.36.27.48

Courriel: secretariat.mairie@roybon.fr – Site : www.roybon.fr

Listes des commerces et entreprises :

- **Petit Casino**
04 76 36 55 86
- **Boulangerie Pâtisserie PERUCCA**
04 57 33 17 44
- **Restaurant le BON ROY**
04 76 38 11 74
- **Les jardins de la Dupré**
04 76 36 49 79
- **Restaurant le MELYS**
04 76 64 95 19
- **Boucherie SMIMMARO**
04 76 64 32 35
- **Camping _ Restaurant Al Geko**
04 76 36 23 67
- **Bar du Lac**
- **TABAC Presse des Chambarans**
- **Mercerie VICAT**
04 76 36 24 01
- **L'COIFF**
04 76 36 07 75
- **Brin de Beauté**
04 76 36 07 75
- **Pharmacie Second**
04 76 36 22 46
- **Garage BAYLE**
04 76 36 20 30
- **GROUPAMA**
04 76 36 27 23
- **Le petit Ramoneur**
04 76 36 81 46
- **L'art du Bois**
04 76 38 64 81
- **Monde Intérieur (Déco&aménagement)**
04 78 38 14 09
- **CHOC René (peintures, tapisserie)**
04 76 36 23 47
- **Christian LUCIANI (Architecte)**
09 61 47 11 88
- **Plomberie BUISSON**
04 76 36 20 29
- **ABRC**
(Agencement du bâtiment, rénovation et création)
06 76 0174 42
- **AEC SARL (Electricité)**
06 76 27 52 60
- **Electricité générale CETTIER**
04 76 36 68 89
- **AEC Charpentres**
06 50 79 15 50
- **Entreprise FAVRE**
(Rénovation, Maçonnerie, Micro-terrassement)
04 76 38 08 97
- **Travaux public VICAT**
04 76 36 24 01
- **CFC carrelage**
04 76 64 70 66